

tôt ses crédits à la Chambre, ce qui nous aurait permis d'ouvrir un débat complet sur la politique financière du Gouvernement.

L'hon. M. Martin: Il n'a pas voulu se montrer égoïste.

M. Low: Il s'est effacé et oublié de façon à aider ses collègues du Cabinet à faire adopter leurs crédits, et c'est le type d'homme à attendre jusqu'à la dernière minute pour faire adopter ses propres crédits. En même temps, nous aimons à avoir quelquefois l'occasion d'un débat complet sur la politique financière. Nous avons demandé à plusieurs reprises à son prédécesseur de nous fournir cette occasion. Avec son affabilité coutumière, il nous a répondu: "Nous essaierons de le faire à la prochaine session". Cette occasion ne s'est jamais présentée. J'espère que le ministre des Finances actuel jugera opportun, — jugera de son devoir, plutôt, — d'amorcer le plus tôt possible un débat où sera discutée toute sa politique financière. Je le répète, j'espère qu'il le fera, mais au cas où il ne le ferait pas...

M. Macdonnell: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Low: Certainement.

M. Macdonnell: Espère-t-il que les crédits du ministère des Finances seront étudiés, les années à venir, à un autre moment qu'à la dernière heure du dernier jour de la session?

M. Low: J'imagine que ce doit être naïveté de ma part; c'est peut-être que l'espérance l'emporte sur l'expérience, mais j'ai toujours espoir et je supplie mon honorable ami, le ministre, d'avoir la sagesse de nous fournir cette occasion à une autre session.

Je dois lui dire que deux motifs me poussent à dire quelques mots au sujet de sa politique. Voici le premier: le 31 mai dernier, le *Journal* d'Ottawa a publié un éditorial demandant aux membres du Parlement de poursuivre la tâche jusqu'à ce que la question du chômage soit réglée. Or, nous sommes loin de l'avoir réglée. Il semble que nous approchions de la prorogation et nous ne serons pas au poste pour la régler. Je suis convaincu que le principal facteur qui intervient dans la solution de ce problème au Canada est un facteur d'ordre financier. Étant de cet avis, je manquerais certes à mon devoir envers les Canadiens si en ce moment je n'exposais pas devant le ministre et devant son collègue, le ministre de la Justice, certaines questions que je désirerais leur voir étudier durant l'intersession.

Je dirai, pour la gouverne du député de Greenwood, que si le ministre ne présente pas ses crédits plus tôt l'an prochain, je suis

[M. Low.]

déterminé à présenter soit un projet de loi, soit un projet de résolution qui l'obligera à discuter sa politique financière en une autre occasion que celle de l'examen de ses propres prévisions budgétaires et j'estime qu'en ce faisant nous rendrons un service au pays.

Je m'adresse au ministre de la Justice aussi bien qu'au ministre des Finances, car il est présent à la Chambre aujourd'hui et je tiens à lui faire entendre ce que j'ai à dire. J'espère qu'il me fera l'honneur de m'écouter pendant quelques minutes. Je sais qu'il est très occupé, mais je suis convaincu qu'il peut me consacrer quelques instants.

Voici ce que je veux dire à mon honorable ami et cela se rattache étroitement à la politique financière de notre pays. Dernièrement, le ministre de la Justice a visité la province de l'Alberta. Nous étions heureux de le voir. C'était gentil de sa part et nous l'avons accueilli de notre mieux. Naturellement, il y venait pour tenter de justifier la politique du ministre des Finances en disant aux gens: "Quel avantage voyez-vous à envoyer à Ottawa un créditiste comme représentant de cette circonscription? Pourquoi n'élisez-vous pas un libéral?" Il n'y a rien à redire à cela, il avait le droit de parler ainsi.

Une voix: S'adressait-il au *Canadian Club*?

M. Low: Non. Il s'adressait à un auditoire extrêmement intéressant dans la circonscription de Battle-River-Camrose. Il cherchait à expliquer aux gens pourquoi ils seraient mieux avisés d'envoyer à Ottawa un libéral plutôt qu'un créditiste. Une de ses observations mérite, à mon sens, un examen attentif. Si les journaux ont rapporté exactement ses paroles, voici ce qu'il a dit:

Aucun économiste éminent n'a jamais appuyé les théories créditistes.

L'hon. M. Garson: C'est exact.

M. Low: Le ministre opine du bonnet et dit que c'est exact. Le compte rendu ne tient aucun compte d'acquiescement ou de dénégation par hochements de tête. C'est pourquoi j'ai voulu décrire le geste du ministre. Il a fait une déclaration qui eût été à propos dans un forum où l'on aurait pu lui répondre. Je ne pouvais prendre la parole après lui, n'ayant pas été invité à assister à la réunion libérale, mais rien ne m'empêche de le faire à la Chambre des communes.

Voici ce que j'ai à dire au ministre de la Justice, et je m'efforce d'être aussi calme et raisonnable que possible à son endroit. Je lui signale qu'il a maintenant une occasion merveilleuse, pendant que nous discutons ces crédits, de débattre la question en cette